



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Relevé de décisions de la CDPENAF du 27 avril 2023

II) COMPENSATION COLLECTIVE ET URBANISME

II.1) Parc solaire sur les communes de Bassou-Chichery

Présentation : Monsieur Briffoteaux, URBA 297 et Madame Dorothee Moreau, maire de Bassou

Résultat du vote sur la compensation collective agricole :

avis défavorables : 15
abstentions : 0
avis favorables : 1

L'avis rendu est défavorable.

II.2) Déclaration de projet n° valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune de Bassou

Présentation : Monsieur Briffoteaux, URBA 297 et Madame Dorothee Moreau, maire de Bassou

Résultat du vote de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU sur les communes de Bassou-Chichery :

avis défavorables : 0
abstentions : 4
avis favorables : 12

L'avis rendu est favorable : 12'